

- **Titre du cours** : Droit des contrats spéciaux
- **Programme** : L3
- **Crédits ECTS** : 3
- **Langue d'enseignement** : Français
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Heures CM** : 30h
- **Heures TD** : 0h
- **Heures de travail personnel par étudiant** : autour de 40 heures
- **Responsable de la formation** : Mme Rieubernet
- **Responsable du cours** : Mme Béringuié- Calmels

## DESCRIPTION

- **Présentation** :

L'objectif principal de ce cours est de présenter les principaux contrats, en insistant sur ce qui les distingue les uns des autres et en mettant l'accent sur leur régime juridique. Le contrat de vente et le contrat d'entreprise, les deux piliers principaux du monde économique, sont particulièrement étudiés. L'étude de certains contrats est exclue, telle que celle du contrat de travail.

- **Lien avec le programme** :

Ce cours fait logiquement suite à l'étude du droit des obligations entreprise au cours des semestres précédents.

Après avoir étudié le droit des obligations qui est le droit commun des contrats, il est nécessaire dans un deuxième temps d'étudier les règles spécifiques à chaque contrat.

- **Objectifs d'apprentissage** :

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- Qualifier un contrat : contrat de vente, d'entreprise, de mandat, etc...
- Déterminer les principales règles applicables aux contrats étudiés, quant à leur formation, leur exécution et leur extinction
- Résoudre des problèmes juridiques relativement simples en matière de droit des contrats spéciaux

- **Compétences transverses** :

Ce cours prépare à certaines compétences transverses attendues au niveau Licence. Il permet en particulier de développer son esprit d'analyse et de faire le lien avec d'autres matières, telles que le droit des obligations, le droit commercial ou encore le droit de la consommation.

La dimension internationale du cours existe mais de façon très modeste, en ce sens qu'il fait des incursions ponctuelles dans le droit de pays étrangers.

- **Prérequis :**

Il est nécessaire d'avoir étudié le droit des obligations et l'introduction au droit. Il faut également avoir des notions de méthodologie pour répondre aux cas pratiques posés.

- **Contenu, organisation :**

N° de session / Titre / Brève description.

Il s'agit d'un cours magistral ponctué de cours cas pratiques d'application.

Outre le contrat de vente et le contrat d'entreprise, sont étudiés le mandat, le dépôt, le prêt et le bail.

Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ?

Le plan détaillé du cours ainsi qu'une bibliographie sont mis à la disposition des étudiants. En outre, des cas pratiques et des QCM sont mis à disposition sur Moodle.

- **Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu.

Type d'évaluation : Ecrit, généralement d'1h30. Le sujet comprend des questions de cours à rédiger de façon précise et cohérente et/ou des QCM et/ ou de petits cas pratiques.

- **Bibliographie :**

NB : L'année d'édition doit être la plus récente possible

Ouvrages en ligne :

P Puig, Droit des contrats spéciaux, Dalloz

B Bourdelois, Droit des contrats spéciaux, Memento Dalloz

Voir aussi les cours de l'UNJF (Université Numérique Juridique Francophone)

Ouvrages en version papier :

Ouvrages cités supra

Ph Malaurie, L Aynes et G Py, Droit des contrats spéciaux, LGDJ

H Kenfack et S Ringler, Droit des contrats spéciaux, LGDJ

JB Seube, Droit des contrats spéciaux, Lexis Nexis

F Leclerc, Droit des contrats spéciaux, LGDJ

A Benabent, Droit des contrats civils et commerciaux, Précis Domat, LGDJ

V Lasbordes, Droit des contrats spéciaux, Paradigme

S Farhi, Droit des contrats spéciaux, Lextenso

D Boustain, L'essentiel du Droit des contrats spéciaux, Lextenso (Carrés Droit)

MO Huchet, Les indispensables du Droit des contrats spéciaux, Ellipses

J Bourdoiseau et V Roulet, L'essentiel du Droit des contrats spéciaux

J Le Bouy, Fiches de Droit des contrats spéciaux, Ellipses

*Clause de non-responsabilité*

*Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.*